

suppression de cette clause (Les travailleurs condamnés pour faits de grève ne peuvent s'en acquitter) (p. 3942); — du projet de loi relatif aux dépenses des Ministères (Exercice 1954); TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE, Chap. 3101 : *Administration centrale (Vote du budget à la sauvegarde, majoration du salaire minimum garanti sur l'avis de la Commission supérieure des conventions collectives, déficit de la Caisse de sécurité sociale des mineurs, majoration des allocations familiales)* [29 octobre 1953] (p. 4655 et suiv.); *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour l'Administration centrale* (p. 4658); Chap. 4722 : *Demande de disjonction présentée par M. Musmeaux, du chapitre relatif à la contribution de l'Etat au fonds de retraite de la Caisse de Sécurité sociale des mines (Insuffisance des pensions des retraités mineurs)* (p. 4671); JUSTICE, Etat A, Chap. 3101 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour l'Administration centrale (Arrestation illégale de M. Benoit Frachon)* [23 novembre 1953] (p. 5401); Chap. 3711 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 fr. les crédits pour frais de justice des Services pénitentiaires (Amnistie aux résistants condamnés)* (p. 5407); *le retire* (ibid.); *Ses explications de vote sur l'ensemble (Amnistie à accorder aux résistants)* (p. 5410); INTÉRIEUR, Etat A, Chap. 4153 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour subventions à l'Algérie (Logement des Nord-Africains en France)* [6 décembre 1953] (p. 6135); Etat A, Chap. 3101 : *Administration centrale (Mesures prises contre les résistants espagnols et arméniens)* [9 décembre 1953] (p. 6350); — du projet de loi portant majoration des ALLOCATIONS FAMILIALES : *Discussion générale* [30 octobre 1953] (p. 4708). — Est entendu sur la question orale de M. André Mercier à M. le Ministre du Travail et de la Sécurité sociale, au sujet de la liquidation des pensions des vieux travailleurs de l'Oise [30 octobre 1953] (p. 4722). = Son décès est annoncé à l'Assemblée [9 mars 1954] (p. 753, 754).

CAPDEVILLE (M. Jean), Député de la Seine-Inférieure (1^{re} circonscription) (S.).

Son élection est validée [26 juillet 1951] (p. 6078); = Est nommé : vice-président de la

Commission de la défense nationale [19 juillet 1951] (F. n° 7), [22 janvier 1953] (F. n° 217), [9 février 1954] (F. n° 343), [20 janvier 1955] (F. 483); — Est nommé membre : de la Commission de la défense nationale [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482); de la Commission de la marine marchande et des pêches [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482); par la Commission de la marine marchande et des pêches de la Sous-Commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte [19 mars 1954] (F. n° 366), [31 janvier 1955] (F. n° 490).

Dépôts :

Le 5 septembre 1951, une proposition de loi tendant à la réglementation des marchés de guerre, n° 1006. — Le 6 juin 1952, un avis au nom de la Commission de la défense nationale sur le projet de loi (n° 3226) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires pour l'exercice 1952, sixième partie : Marine (constructions et armes navales), n° 3600 (6^e partie). — Le 14 janvier 1953, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur l'avis (n° 29) donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale (dans sa première législature) relative au titre de « Combattant volontaire », n° 5286). — Le 5 février 1953, une proposition de loi tendant à modifier l'article premier de la loi n° 52-332 du 24 mars 1952 relative aux entreprises de crédit différé, n° 5475. — Le 23 octobre 1953, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur la proposition de loi (n° 5162) de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à réparer le préjudice subi par les cantiniers militaires à la suite de la suppression de leur emploi par le décret du Gouvernement de fait, dit de l'Etat français, du 20 décembre 1940, n° 6976. — Le 5 novembre 1953, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur la proposition de loi (n° 413) de MM. Foyet, Moisan et Ihuel étendant le bénéfice de la loi du 20 février 1931 aux commis et agents techniques de

la marine retraités entre le 1^{er} avril 1923 et le 22 février 1931, période révisée par ladite loi, n° 7090. — Le 20 novembre 1953, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur la proposition de résolution (n° 5231) de M. Rey et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à rappeler à l'activité les officiers et sous-officiers dégagés des cadres des armées de terre, de mer et de l'air qui ont appartenu officiellement à la Résistance, n° 7252. — Le 12 mars 1954, un avis au nom de la Commission de la défense nationale sur le projet de loi (n° 7352) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du Ministère de la Défense nationale et des Forces armées pour l'exercice 1954, sixième partie : Marine, n° 8023 (6^e partie). — Le 1^{er} mars 1955, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur l'avis (n° 9026) donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale tendant à valider les services accomplis par les Français dans les armées alliées au cours de la guerre 1939-1945 ainsi que ceux qu'ils ont dû accomplir, sous l'empire de la contrainte, dans l'armée allemande, n° 10236. — Le 2 mars 1955, un avis au nom de la Commission de la défense nationale sur le projet de loi (n° 8109) autorisant l'aliénation aux enchères publiques d'un établissement industriel appartenant à l'Etat et sis à Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure), n° 10249. — Le 18 mai 1955, une proposition de loi tendant à la création, au Ministère de la Défense nationale, d'une direction de l'électronique, n° 10785. — Le 27 mai 1955, une proposition de loi tendant à modifier l'article 4 de la loi n° 50-1027 du 22 août 1950 relative au statut des réfractaires, n° 10890. — Le 26 octobre 1955, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur le projet de loi (n° 9450) portant déclassement d'une partie de la zone de fortifications de la place de Cherchell (Algérie), n° 11730. — Le 24 novembre 1955, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur les propositions de loi : 1^o de M. Guislain et plusieurs de ses collègues (n° 1048) tendant à compléter la loi du 20 août 1926 attribuant la croix de guerre aux titulaires de la médaille des évadés de la guerre 1939-1945; 2^o de MM. René Kuehn, Bourgeois et Wagner (n° 4988) tendant à modifier l'article 3 de la loi n° 46-2423 du 30 octobre 1946,

complétée par la loi n° 48-402 du 10 mars 1948, attribuant aux évadés la médaille des évadés et les droits y afférents; 3^o de M. Fonlupt-Espéraber et plusieurs de ses collègues (n° 5178) tendant à la modification de l'article 3 de la loi n° 46-2423 du 30 octobre 1946, modifié par la loi n° 48-402 du 10 mars 1948 sur l'attribution de la médaille des évadés; 4^o de M. de Chambrun et plusieurs de ses collègues (n° 5907) tendant à conférer la croix de guerre aux prisonniers de guerre titulaires de la médaille des évadés et de la carte de combattant volontaire de la Résistance; 5^o de M. Wolff et plusieurs de ses collègues (n° 6836) tendant à modifier l'article unique de la loi n° 48-402 du 10 mars 1948 complétant la loi n° 46-2423 du 30 octobre 1946 attribuant aux évadés la médaille des évadés et les droits y afférents; 6^o de M. Darou et plusieurs de ses collègues (n° 6974) tendant à modifier la loi n° 46-2423 du 30 octobre 1946 attribuant la médaille des évadés et les droits y afférents; 7^o de M. Damette et plusieurs de ses collègues (n° 8031) tendant à compléter la loi n° 46-2423 du 30 octobre 1946 attribuant aux évadés la médaille des évadés et les droits y afférents, n° 11953. — Le 24 novembre 1955, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de la défense nationale sur l'avis donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale tendant à valider les services accomplis par les Français dans les armées alliées au cours de la guerre 1939-1945 ainsi que ceux qu'ils ont dû accomplir, sous l'empire de la contrainte, dans l'armée allemande, n° 11954.

Interventions :

Prend part à la discussion : d'un projet de loi portant ouverture de crédits provisoires pour les services de la Défense nationale : *Ses explications de vote sur l'ensemble* [30 décembre 1951] (p. 10172, 10173) ; — du projet de loi relatif au développement des crédits de la Défense nationale, en qualité de *Rapporteur pour avis* : *Ses observations sur le budget de la marine et le programme des constructions navales* [10 juin 1952] (p. 2811, 2812) ; Etat A, GUERRE, Chap. 1065 : *Demande de rétablissement des crédits pour le personnel civil des transmissions, présentée par le Gouvernement* [13 juin 1952]

(p. 2937) ; Etat A, MARINE, Chap. 3035 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits pour le logement et le cantonnement* [17 juin 1952] (p. 2970) ; Chap. 3145 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits pour l'entretien des immeubles* (p. 2970) ; Chap. 9050 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits pour les travaux maritimes* (p. 2971) ; Chap. 9111 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits pour travaux maritimes* (p. 2973) ; Art. 46 : *Amendement de M. Gozard tendant à supprimer l'article prévoyant la liquidation de l'arsenal de Châtillon* (p. 3004) ; *Ses explications de vote sur l'ensemble (Ses observations sur la trop grande abondance de généraux, l'inutilité de la guerre d'Indochine)* [18 juin 1952] (p. 3023, 3024) ; — du projet de loi relatif aux dépenses de fonctionnement et d'équipement des services militaires en 1953 ; DÉFENSE NATIONALE, en qualité de *Rapporteur pour avis* (Section marine) : *Ses observations sur le vieillissement de la flotte française* [25 janvier 1953] (p. 340, 341) ; Etat A, SECTION COMMUNE, Chap. 3101 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 fr. les crédits pour le personnel de l'administration centrale (Modification de la pyramide des grades)* [26 janvier 1953] (p. 380) ; le retire (ibid.) ; Chap. 3794 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les correspondances militaires (Franchise postale pour les familles de soldats)* (p. 387) ; Etat A bis, Chap. 3794 bis : *Amendement de M. Triboulet tendant à réduire de 50 millions les crédits pour le transport de correspondances militaires (Programme conditionnel)* (p. 392) ; Etat A, GUERRE, Chap. 3111 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les soldes des officiers (Officiers retraités)* (p. 425) ; le retire (ibid.) ; Etat A, MARINE, Chap. 3111 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits pour les soldes des officiers (Officiers des laboratoires d'études)* [26 janvier 1953] (p. 437) ; Chap. 3123 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits pour le personnel des constructions navales (Rappel d'officiers spécialistes)* (p. 437) ; *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour le personnel des constructions navales (Personnel temporaire)* (p. 437, 438) ; le retire (p. 438) ; Chap. 5171 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits pour les études techniques et prototypes* (p. 438) ; Chap. 5272 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits pour le gros outillage et matériel roulant (Réno-*

vation de l'outillage) (p. 439) ; Chap. 5373 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits pour la défense côtière* (p. 440) ; Chap. 5371 : *Son amendement tendant à entreprendre la construction du croiseur C 53 dès 1953 et à rétablir les crédits demandés par le Gouvernement pour les constructions neuves* (p. 449) ; — du projet de loi portant ouverture de crédits provisoires pour les dépenses militaires ; Art. 4 ter : *Interdiction de réduction du personnel des arsenaux et établissements de l'Etat travaillant pour la Défense nationale (Nécessité de surseoir aux licenciements)* [29 décembre 1953] (p. 6971) ; Article additionnel : *Amendement de M. Triboulet tendant à prévoir des pensions aux ouvriers des établissements d'Etat licenciés ayant plus de quinze ans de service* (p. 6971, 6972). — Dépose une demande d'interpellation sur les mesures abusives prises à l'encontre d'un journal technique, en violation délibérée de la liberté de la presse (Concours de pronostics) [12 février 1954] (p. 264). — Prend part à la discussion : du projet de loi portant ouverture de crédits provisoires au titre des dépenses militaires pour mars 1954 : *Ses explications de vote (Confusion du projet, nécessité du Pacte atlantique, position du groupe socialiste)* [25 février 1954] (p. 522, 523) ; — du projet de loi relatif aux dépenses des Ministères pour 1954 ; DÉFENSE NATIONALE ET FORCES ARMÉES, en qualité de *Rapporteur pour avis : Hétérogénéité et vieillissement de notre flotte, déficit du tonnage français, effort de construction, utilité des porte-avions, des avions coloniaux et des sous-marins de chasse, besoins de l'aéronavale, importance des bases de Dakar et de Diégo-Suarez* [16 mars 1954] (p. 901 et suiv.) ; *Clôture de la discussion générale* (p. 911) ; *Motion préjudicielle de M. Leenhardt tendant à suspendre la discussion du budget de la Défense nationale si le Gouvernement ne dépose pas un projet de loi organisant la protection civile* [18 mars 1954] (p. 984) ; SECTION GUERRE, Etat A, Chap. 32-92 : *Amendement de M. Doutrillot (Aménagements à prévoir à la préparation militaire obligatoire)* [19 mars 1954] (p. 1080) ; Chap. 53-71 : *Amendement de M. Eugène Montel (Sort de la cartoucherie de Toulouse)* (p. 1088) ; SECTION MARINE, Chap. 31-33 : *Son amendement (Situation du personnel précaire)* (p. 1102) ; *Son amendement (Situation des ouvriers techniciens de la marine)* (p. 1102, 1103) ; le retire (p. 1103) ; Chap. 31-33 : *Amendement de*

M. Dronne (Danger de la réduction d'activité des arsenaux de Diego-Suarez et de Dakar) (p. 1103, 1104) ; Chap. 52-71 : *Son amendement (Problème du logement des personnels des établissements de Mers-El-Kebir et de Lartigues)* (p. 1105, 1106) ; Chap. 52-72 : *Son amendement (Etude critique de l'inventaire du matériel et de l'outillage, mise en chantier des travaux de la caserne Saint-Pierre à Brest), le retire* (p. 1106) ; Chap. 54-51 : *Son amendement (Travaux en Indochine, nouveaux aménagements aux installations de Pont-Réan, remise en état de la caserne Saint-Pierre à Brest)* (p. 1107) ; Chap. 54-61 : *Son amendement (Crédits de paiement relatifs à l'équipement et à la reconstruction des bases de l'aéronautique navale, en particulier en Indochine)* (p. 1108) ; Etat B, Chap. 53-71 : *Son amendement (Composition de la tranche navale de 1954, construction d'avisos dits coloniaux), le retire* (p. 1109) ; SECTION COMMUNE : *Son article additionnel (Pensions d'invalidité des personnels civils bénéficiant du régime des pensions militaires)* (p. 1124) ; *Ses explications de vote (Refus du groupe socialiste de voter ces crédits, guerre d'Indochine, critique de la structure actuelle de l'armée française, disparition progressive de nos industries d'armement, pacte Atlantique)* (p. 1131, 1132) ; — du projet de loi relatif aux crédits provisionnels militaires pour avril, mai et juin 1955 : *Utilisation et répartition des crédits demandés, tranche navale pour 1955* [1^{re} avril 1955] (p. 2305, 2306) ; Art. 4 : *Son amendement (Garanties pour l'exécution d'une tranche navale)* (p. 2324). — Pose au Ministre des Finances et des Affaires économiques une question relative à l'autorisation de fonctionnement d'une entreprise de crédit différé [18 novembre 1955] (p. 5856).

CARLINI (M. Michel), Député des Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) (R. S.).

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5900). = Est nommé membre : de la Commission de l'intérieur [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**) ; de la Commission de la justice et de législation [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**).

Dépôt :

Le 6 novembre 1951, une proposition de loi tendant à la réorganisation et à l'extension des établissements hospitaliers de Marseille, **n° 1301**.

Interventions :

Son rapport sur les élections du département de l'Hérault [5 juillet 1951] (p. 5880). — Prend part à la discussion : d'un rapport relatif aux crédits supplémentaires pour l'Assemblée Nationale et l'Assemblée de l'Union française : *Demande de renvoi à la Commission, présentée par M. Paquet* [10 août 1951] (p. 6309) ; — du projet de loi relatif au développement des crédits de fonctionnement des services civils en 1952 ; INTÉRIEUR, Chap. 60-20 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour le recensement (Nécessité d'un nouveau recensement pour 1952)* [29 novembre 1951] (p. 8638). — Son rapport sur les élections de la Guyane [30 décembre 1951] (p. 10297). — Prend part à la discussion du projet de loi sur la réorganisation des hôpitaux de Marseille, amendé par le Conseil de la République : *Rôle spécial de Marseille, misère de ses hôpitaux ; décision surprenante du Conseil de la République rejetant légèrement un projet longuement étudié* [30 octobre 1953] (p. 4702).

CARTIER (M. Gilbert), Député de Seine-et-Oise (2^e circonscription) (M. R. P.).

Son élection est validée [10 juillet 1951] (p. 5916). = Est nommé membre de la Commission de l'intérieur [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**).

Dépôts :

Le 19 juillet 1951, une proposition de loi tendant à créer un fonds national d'amortissement pour les charges d'adductions d'eaux, **n° 200**. — Le 6 juin 1952, une proposition de loi tendant à instaurer un exercice contrôlé de la radiesthésie, **n° 3592**. — Le 30 octobre 1952, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur la proposition de loi (n° 2646) de M. Jean-Paul Palewski relative au branchement